

Décision 14-DCC-21 du 17 février 2014

relative à la prise de contrôle exclusive de la société Evoc par la société le groupe Val d'Orbieu

Posted on: 02 avril 2014 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Fusion

Partie notifiante

Sté La
Languedocienne

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Sté UCOAR

Lire

le texte intégral de la décision

303.92 Ko